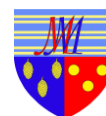




Le Trait d'Union de Meroux - Moval

février 2020



Elections



Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020.

Suite à la fusion de nos deux villages, quelques changements sont à prendre en compte:

- Deux bureaux de vote seront installés. Ils seront indiqués sur votre carte d'électeur. Le bureau 1 sera situé à l'Espace Part'Âges place de la mairie et le bureau 2 se tiendra à la Mairie déléguée rue de la Liberté.
- Pour pouvoir voter, vous devrez **obligatoirement** justifier de votre identité en présentant un papier d'identité avec photographie.
- Les Conseillers Municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours avec dépôt de listes complètes (c'est-à-dire comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans ajouts ni suppressions de noms et sans modification de l'ordre de présentation). Le « panachage » sera donc exclu sous peine de bulletin nul.
- Vote par procuration : L'électeur doit se présenter en personne à la gendarmerie ou au tribunal. S'il ne peut pas se déplacer, il peut demander à la gendarmerie de venir à son domicile. Le formulaire CERFA 14 952*01 est disponible sur le site service-public.fr



Infos village

Nouveau : illiwap « appli » d'information à votre disposition sur smartphones, ordinateurs et tablettes

Illiwap est une application gratuite, téléchargeable, très simple d'utilisation. Alimentée par la municipalité, elle vous permettra en toute simplicité de recevoir des informations concernant Meroux-Moval en temps réel, où que vous soyez dans un rayon de 2 kms (alerte météo, circulation, accidents, animations, ...). Aucune information personnelle ni inscription préalable n'est nécessaire. Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour toute information complémentaire.



Fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique dans la région, la société AEI CONCEPT a été missionnée par la société CIRCET pour effectuer une étude sur les supports béton ENEDIS (EDF) à compter du 23 mars 2020.

La mission consiste au relevé de tous les supports EDF et Télécom situés sur la Commune, tant sur le domaine public que privé (localisation, prise de photos, collecte des caractéristiques techniques, etc..). Elle sera réalisée avec un véhicule Transporteur Volkswagen noir, immatriculé EG-456-BK.

Afin que cette étude soit menée à bien, il serait nécessaire que les habitants contribuent au bon déroulement de cette mission.

Recensement

Vous aurez 16 ans cette année ? Pensez à vous faire recenser !

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Cette démarche est une obligation. Elle est également indispensable pour participer à la Journée de Défense Citoyenne (JDC).

L'attestation délivrée après la participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Bac, permis de conduire,...). Ce recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales.

Pour effectuer ces démarches, il suffit de se rendre en Mairie avec une carte d'identité et un livret de famille.

Plus d'informations sur le site communal www.meroux.fr, sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC ».



Inscriptions en maternelle

Les enfants nés en 2017 intégrant la Petite Section de maternelle doivent être inscrits en mairie. Un certificat d'inscription est alors délivré et permet de prendre contact avec le directeur de l'école maternelle. Vous pouvez dès maintenant effectuer cette démarche, munis de votre livret de famille.

Pour le passage des enfants de l'école maternelle de Vézelois à l'école du vieux Tilleul de Meroux-Moval, aucune démarche n'est nécessaire. Les Directeurs s'en occupent directement. Seules les demandes de dérogation sont à renouveler pour l'entrée au cycle 2 élémentaire.



Aux petits oignons....

Avec la fin de l'hiver, nous retrouverons le boucher-charcutier-traiteur « aux p'tits oignons » tous les 15 jours à partir du 28 février de 17h30 à 19h00 devant l'église. Il proposera sa gamme de produits locaux.

Baby gym et Baby éveil

Ces deux activités sont animées chaque mercredi à l'Espace Part'Âges par Pauline ROBIN de l'association SIEL BLEU.

Baby éveil : de 10h30 à 11h15 pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

Baby gym : deux séances désormais. De 16h00 à 17h00 ou de 17h00 à 18h00 pour les enfants de 3 ans à 5 ans.

1 séance découverte gratuite !



Nouvelle activité : PILATES

Ces séances d'activités physiques douces pour les séniors se dérouleront chaque mercredi de 9h15 à 10h45 à l'Espace Part'Âges. Elles sont parfaitement adaptées à l'âge et aux besoins des participants et sont elles aussi animées par Pauline ROBIN.

Les travaux

Le secrétariat

Les travaux de réaménagement du secrétariat avancent. Ils devraient être terminés fin mars/début avril.

Les jeux petits

Dernier chantier de ce mandat, les jeux petits seront installés, pour ce printemps, entre l'école et le parking à l'arrière de l'église.

Le conseil municipal a voté



- La subvention pour la surveillance vidéo.
- La régulation foncière ZAC TGV.
- Le groupement de commandes avec Territoire d'Energie 90.
- L'utilisation du domaine public pour l'installation d'un distributeur automatique de repas.
- L'organisation de la révision simplifiée du PLU de la zone Bolloré.
- L'adhésion Illiwap (application d'informations).
- L'amortissement des travaux impasse de l'église.
- La répartition des indemnités des élus à des associations.

Le conseil municipal a été informé

- De l'état des travaux du secrétariat de mairie.
- De l'organisation des bureaux de vote.
- Des documents de présentation de l'Ouvrage militaire.

Le coin des associations

Les Baladins

Après quelques mois de mise en sommeil, les Baladins reprennent leur activité « chant » avec une équipe quelque peu renouvelée. Une jeune et talentueuse chef de chœur, Mlle Justine BERTONI, apporte désormais son dynamisme et sa rigueur tout en privilégiant la convivialité.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Les répétitions ont repris le 22 janvier et se poursuivent le mercredi à 20h dans la grande salle de l'Espace Part'Âges. Les Baladins vous ouvrent leur porte et espèrent votre venue, chanteur ou musicien, pour partager avec eux la passion de la musique et du chant.

Contacts : Jean-Marc : 06 62 41 02

89 ; Jean-Paul : 06 19 06 85 22 ; Jean-Louis : 06 86 64 86 56.



Nettoyage du village

Le samedi 21 mars, l'APEMMS lance une action de nettoyage du village. Toute la matinée, petits et grands bénévoles se rendront dans différents secteurs afin de procéder au nettoyage des lieux. Boisson chaude offerte au démarrage à 9h et apéro/buffet offert au retour vers 11h30. Tous les habitants du village sont invités à participer à cette action. **Défis et récompenses à la clé !**

Comme cela demande un peu d'organisation en amont, contactez **dès à présent** Manue au 06 63 12 81 40 pour vous inscrire.

Fête de la musique

Pour éviter trop de concurrence extérieure, ce sera le samedi 13 Juin chez nous ! En première partie, **Scène ouverte** à tous les talents du village : petits et grands chanteurs, chanteuses, danseurs, danseuses et instrumentistes ou, bien sûr, les 3 à la fois !



Contactez **dès à présent** Estelle au 06 76 81 66 36 pour vous inscrire ou inscrire vos enfants.

Chasse aux œufs

L'APEMMS organise sa chasse aux œufs le vendredi 10 avril.

Une rose un espoir

Le week-end du 25 au 26 avril verra les motards proposer des roses au profit de la lutte contre le cancer. Le produit de la vente profitera directement à l'Hôpital Nord Franche Comté.

Comité des fêtes

Nouveau cette année :

- Les 16 et 17 mai : exposition-vente d'objets créatifs et gourmands.



Le 28 mars : Loto dans la grande salle de l'ouvrage.

Le 17 mai : marche familiale

Patchwork

Exposition de Patchwork et art textile du club de Meroux-Moval à l'Hôtel du Département, - place de la Révolution Française du 4 au 27 mars. Entrée libre du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h.

Etat civil

Naissances :

Kamélya LUCHINI, le 27 décembre

Esteban GROELY, le 10 janvier

Bienvenue à ces petits et félicitations aux heureux parents

Décès :

WILLEMIN Daniel, le 03 février

Nous renouvelons nos sincères condoléances à cette famille endeuillée.

